



Europäisches  
Patentamt  
European  
Patent Office  
Office européen  
des brevets



(11)

**EP 3 024 667 B1**

(12)

## FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention  
de la délivrance du brevet:  
**04.11.2020 Bulletin 2020/45**

(51) Int Cl.:  
**B43K 23/008 (2006.01)**      **B43L 19/00 (2006.01)**  
**B43M 11/06 (2006.01)**      **B65H 37/00 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **14749933.9**

(86) Numéro de dépôt international:  
**PCT/FR2014/051873**

(22) Date de dépôt: **21.07.2014**

(87) Numéro de publication internationale:  
**WO 2015/011386 (29.01.2015 Gazette 2015/04)**

### (54) APPLICATEUR MANUEL

MANUELLER APPLIKATOR  
MANUAL APPLICATOR

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB  
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO  
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

• **BEZ, Arnaud**  
**F-92380 Garches (FR)**

(30) Priorité: **22.07.2013 FR 1357202**  
(43) Date de publication de la demande:  
**01.06.2016 Bulletin 2016/22**

(74) Mandataire: **Cabinet Beau de Loménie**  
**158, rue de l'Université**  
**75340 Paris Cedex 07 (FR)**

(73) Titulaire: **Société BIC**  
**92110 Clichy (FR)**

(56) Documents cités:  
**EP-A1- 1 627 836**      **WO-A1-02/26555**  
**WO-A1-2009/059948**      **DE-A1- 19 824 552**  
**JP-A- H09 300 886**      **JP-A- H11 170 775**  
**JP-A- 2003 276 393**      **US-A- 6 019 533**  
**US-A1- 2004 009 027**

(72) Inventeurs:  
• **VADENNE, Franck**  
**F-95870 Bezons (FR)**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

### Arrière-plan de l'invention

**[0001]** La présente invention concerne le domaine des applicateurs manuels, et plus particulièrement des applicateurs manuels de bureau pour l'application d'un film sur un substrat tel qu'une feuille de papier. Ce film peut être, par exemple, un film correcteur opaque, un film translucide coloré, un film adhésif, etc.

**[0002]** Typiquement, les applicateurs manuels de ce type comprennent un boîtier et un embout d'application en saillie au-delà d'une ouverture avant du boîtier.

**[0003]** On a remarqué que les utilisateurs diffèrent dans la manière dont ils préfèrent tenir des tels applicateurs dans la main pendant leur usage. Ainsi, certains préfèrent prendre l'applicateur entre le pouce et l'index dans un plan sensiblement parallèle à un bord avant de l'embout d'application, tandis que d'autres préfèrent le prendre dans un plan sensiblement perpendiculaire à ce bord avant. En outre, la prise est aussi différente suivant ce que l'utilisateur soit droitier ou gaucher. Toutefois, adapter le boîtier de l'applicateur aux prises préférées par les différents utilisateurs potentiels, tant droitiers comme gauchers, est non seulement difficile, mais risque d'augmenter excessivement son encombrement et coût matériel.

**[0004]** Les fascicules de demande de brevet japonais JP H09 300886 A et JP H11 170775 ont chacun divulgué un applicateur comprenant un boîtier, un embout d'application en saillie au-delà d'une ouverture avant du boîtier, et une poignée en forme de C pouvant pivoter entre deux positions différentes afin de permettre deux prises différentes. Toutefois, la versatilité de cet applicateur reste limitée, notamment à l'heure de s'adapter aux différentes prises des droitiers et des gauchers.

### Objet et résumé de l'invention

**[0005]** La présente divulgation vise à remédier à ces inconvénients. En particulier elle vise à proposer un applicateur manuel pouvant être adapté facilement à des différentes manières de le prendre pour son utilisation, et ceci tout en gardant un encombrement et une complexité limités.

**[0006]** Dans au moins un mode de réalisation, ce but est atteint grâce au fait que le boîtier présente, dans un premier plan de coupe et au moins un deuxième plan de coupe différent du premier plan de coupe et non parallèle au premier plan de coupe, un même contour extérieur apte à être logé à pression dans un contour intérieur de la poignée, permettant ainsi la fixation de la poignée sur ledit boîtier dans une première orientation et alternativement dans au moins une deuxième orientation différente de la première orientation, la poignée étant orientée dans le premier plan de coupe dans la première orientation et dans le deuxième plan de coupe dans la deuxième orientation, et lesdits premier et deuxième plans de coupe

étant sensiblement alignés avec un axe longitudinal du boîtier.

**[0007]** Grâce à ces dispositions, chaque utilisateur, droitier ou gaucher, peut facilement fixer cette poignée dans l'orientation la mieux adaptée à sa manière de prendre l'applicateur manuel, de manière à adapter l'angle de saisie autour de cet axe longitudinal.

**[0008]** Afin notamment de permettre l'adaptation de l'applicateur manuel à des utilisateurs droitiers ou gauchers, ledit contour extérieur du boîtier peut être sensiblement symétrique, permettant ainsi d'emboîter le boîtier dans la poignée dans au moins deux orientations opposées.

**[0009]** En particulier, le deuxième plan de coupe peut être sensiblement perpendiculaire au premier plan de coupe, quoique d'autres angles puissent aussi être envisagés.

**[0010]** Pour offrir une certaine largeur d'application du film, l'embout d'application présente un bord avant sensiblement droit. On entend par « sensiblement droit » dans ce contexte un bord ne divergeant pas d'une ligne droite sur toute sa largeur plus de, par exemple, 10% de cette largeur.

**[0011]** Afin notamment d'adapter l'applicateur manuel aux utilisateurs préférant le saisir en largeur, au moins un desdits plans de coupe est sensiblement parallèle audit bord avant de l'embout d'application.

**[0012]** La poignée en forme de C comprend deux pattes longitudinales et un segment transversal de liaison reliant des extrémités proximales desdites pattes longitudinales. Afin de mieux la stabiliser sur le boîtier, l'applicateur peut comprendre au moins une protubérance sur l'un de la poignée et du boîtier et une concavité sur l'autre de la poignée et du boîtier pour encliquer la poignée sur le boîtier.

**[0013]** Afin notamment de réduire la masse et augmenter la flexibilité de la poignée, celle-ci peut comprendre une partie alvéolaire interposée entre ledit contour intérieur et un contour extérieur de la poignée destiné à offrir prise à un utilisateur.

**[0014]** Afin notamment de permettre la modification subséquente de la configuration de l'applicateur manuel, pour l'adapter aux préférences d'un nouvel utilisateur, et/ou pour permettre la réutilisation de la poignée avec un nouveau boîtier, la poignée peut être apte à être fixée de manière libérable sur ledit boîtier.

**[0015]** Tandis qu'une certaine rigidité peut être requise pour assurer une bonne fixation de la poignée sur le boîtier, une plus grande souplesse peut être préférable pour offrir une prise agréable à l'utilisateur. Afin de répondre à ces deux souhaits contradictoires, la poignée peut comprendre un premier matériau plus rigide et un deuxième matériau plus souple, lesdits premier et deuxième matériaux de la poignée pouvant notamment être coinjectés.

**[0016]** La plus grande rigidité du premier matériau permet que la déformation élastique du contour intérieur exerce une pression suffisante sur le contour extérieur du boîtier pour assurer sa bonne fixation, tandis que la plus grande sou-

presse du contour extérieur offre un tact agréable à l'utilisateur. Ce premier matériau plus rigide peut notamment former une âme de la poignée et/ou être un matériau métallique.

**[0016]** La matière à transférer sur le substrat peut notamment être en forme de film. Afin de permettre cela, l'applicateur peut comprendre, à l'intérieur du boîtier, une bobine d'alimentation d'un ruban porteur du film à transférer sur ledit substrat et une bobine de récupération du ruban porteur. Le film peut notamment être un film correcteur. Toutefois, d'autres types de film peuvent être utilisés, comme par exemple des films adhésifs ou des films translucides colorés.

#### Brève description des dessins

**[0017]** L'invention sera bien comprise et ses avantages apparaîtront mieux, à la lecture de la description détaillée qui suit, de deux modes de réalisation représentés à titre d'exemples non limitatifs. La description se réfère aux dessins annexés sur lesquels :

- la figure 1 est une vue en coupe longitudinale du boîtier d'un applicateur manuel suivant un premier mode de réalisation de la présente invention ;
- la figure 2 est une vue en coupe longitudinale d'une poignée destinée à être fixée sur le boîtier de la figure 1 pour former un applicateur manuel suivant le premier mode de réalisation de la présente invention ;
- la figure 3A est une vue latérale du boîtier de la figure 1 ;
- la figure 3B est une vue du haut du boîtier de la figure 1 ;
- la figure 4A est une perspective de l'applicateur manuel suivant le premier mode de réalisation, avec une première orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 4B est une perspective de l'applicateur manuel suivant le premier mode de réalisation, avec une deuxième orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 4C est une perspective de l'applicateur manuel suivant le premier mode de réalisation, avec une troisième orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 4D est une perspective de l'applicateur manuel suivant le premier mode de réalisation, avec une quatrième orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 5 est une vue en coupe longitudinale du boîtier d'un applicateur manuel suivant un deuxième mode de réalisation de la présente invention ;
- la figure 6 est une vue en coupe longitudinale d'une poignée destinée à être fixée sur le boîtier de la figure 5 pour former un applicateur manuel suivant un deuxième mode de réalisation de la présente invention ;
- la figure 7A est une vue latérale du boîtier de la figure 5 ;
- la figure 7B est une vue du haut du boîtier de la figure

5 ;

- la figure 8A est une perspective de l'applicateur manuel suivant le deuxième mode de réalisation, avec une première orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 8B est une perspective de l'applicateur manuel suivant le deuxième mode de réalisation, avec une deuxième orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 8C est une perspective de l'applicateur manuel suivant le deuxième mode de réalisation, avec une troisième orientation de la poignée sur le boîtier ;
- la figure 8D est une perspective de l'applicateur manuel suivant le deuxième mode de réalisation, avec une quatrième orientation de la poignée sur le boîtier.

#### Description détaillée de l'invention

**[0018]** La figure 1 illustre l'intérieur du boîtier 3 d'un applicateur manuel configuré de manière à permettre le transfert d'un film d'un ruban porteur 11 à un substrat. Pour cela, cet applicateur comprend, à l'intérieur du boîtier 3, une bobine d'alimentation 4 et une bobine de récupération 5 du ruban porteur. L'applicateur comprend aussi un embout d'application 6 en saillie par rapport à une ouverture avant 7 du boîtier 3. La bobine d'alimentation 4 est apte à tourner autour d'un premier axe de rotation X<sub>1</sub> pour dérouler le ruban porteur. Le ruban porteur 11 est récupéré par la bobine de récupération 5, apte à tourner autour d'un deuxième axe de rotation X<sub>2</sub>, sensiblement parallèle mais décalé par rapport au premier axe de rotation X<sub>1</sub>. Entre la bobine d'alimentation 4 et la bobine de récupération 5, le ruban porteur est guidé devant un bord avant 6a de l'embout d'application 6. Ainsi, la pression de l'embout 6 contre un substrat (non illustré) tel que par exemple une feuille de papier provoquera le transfert du film d'une face externe du ruban porteur au substrat. La friction de la face externe du ruban porteur contre le substrat exerce une traction sur le ruban porteur entre l'embout 6 et la bobine d'alimentation 4 entraînant le déroulement progressif du ruban porteur enroulé autour de la bobine d'alimentation 4. L'applicateur comporte aussi une courroie 2 pour transmettre la rotation de la bobine d'alimentation 4 à la bobine de récupération 5 et de cette manière préserver une tension du ruban porteur entre l'embout 6 et la bobine de récupération. Alternativement, toutefois, d'autres moyens de transmission, comme par exemple des engrenages, peuvent être envisagés pour le même rôle.

**[0019]** La figure 2 illustre une poignée 8 destinée à être fixée de manière libérable sur le boîtier 3. Plus spécifiquement, la poignée 8, en forme de C avec deux pattes longitudinales 8e, 8f dont des extrémités proximales sont reliées par un segment transversal de liaison 8g, présente un contour intérieur 9 dans lequel le boîtier 3 peut venir se loger à pression. Dans ce premier mode de réalisation, le contour intérieur 9 est formé dans une partie intérieure 8a de la poignée en matériau relativement rigide, entourée par une partie extérieure 8d en matériau relativement

souple et présentant une surface de préhension 8c destinée à faciliter la préhension de la poignée 8 par l'utilisateur. Par « matériau relativement rigide » et « matériau relativement souple », on entend que le premier présente un module d'élasticité sensiblement plus élevé que le second. Dans ce premier mode de réalisation, ces deux matériaux différents peuvent notamment être des thermoplastiques, permettant ainsi la production de la poignée par moulage-injection, et notamment par coïnjection des deux matériaux. Toutefois, d'autres matériaux et procédés de production peuvent aussi être envisagés.

**[0020]** Comme on peut voir sur la figure 2, le contour intérieur 9 de la poignée 8 est sensiblement symétrique. Par « sensiblement symétrique » on entend, dans le présent contexte, que ce contour est aussi symétrique que peuvent le permettre les technologies de fabrication utilisées à un coût raisonnable. Par contre, le contour extérieur de la surface de préhension 8c est asymétrique de manière à offrir une prise particulièrement ergonomique.

**[0021]** On peut apprécier sur la figure 3A que le boîtier 3 présente, dans un plan longitudinal perpendiculaire au bord avant 6a de l'embout d'application 6, un contour extérieur 10, complémentaire au contour intérieur 9 de la poignée 8 et aussi sensiblement symétrique. Ainsi, le boîtier 3 peut venir se loger à pression à l'intérieur de la poignée 8 orientée dans ce premier plan. Toutefois, comme on peut voir sur la figure 3B, le boîtier 3 présente sensiblement le même contour extérieur 10 aussi dans un plan longitudinal aligné avec le bord avant 6a de l'embout d'application 6. Le boîtier 3 peut donc venir également se loger à pression à l'intérieur de la poignée 8 dans ce deuxième plan, perpendiculaire au premier. En outre, dans un cas comme dans l'autre, comme ces contours extérieurs 10 sont symétriques, la poignée 8 peut être fixée avec deux orientations alternatives opposées, pour adapter l'embout d'application 6 aux utilisateurs droitiers ou gauchers.

**[0022]** Afin d'assurer une fixation stable sur le boîtier 3, la poignée 8 présente des protubérances 12,13 sur, respectivement, les extrémités distales des pattes longitudinales 8e, 8f et le segment transversal 8g de liaison. Ces protubérances 12,13 sont orientées vers l'intérieur de la poignée 8 et configurées de manière à coopérer avec des concavités complémentaires 14,15 sur l'extérieur du boîtier 3 pour stabiliser la poignée 8 sur le boîtier 3 par encliquetage. Alternativement, toutefois, au moins une des protubérances pourrait être située sur le boîtier et la poignée présenter une concavité complémentaire.

**[0023]** Sur la figure 4A on peut ainsi voir l'applicateur 1 avec la poignée 8 orientée dans un plan longitudinal perpendiculaire au bord avant 6a de l'embout d'application 6. Sur la figure 4B, la poignée 8 est aussi orientée dans un plan longitudinal perpendiculaire avec le bord avant 6a de l'embout d'application, mais avec une orientation opposée à celle de la figure 4A. Sur la figure 4C, par contre, la poignée 8 est orientée dans un plan longitudinal aligné avec le bord avant 6a de l'embout d'application.

cation 6. Finalement, sur la figure 4D, la poignée 8 est aussi orientée dans un plan longitudinal aligné avec le bord avant 6a de l'embout d'application, mais avec une orientation opposée à celle de la figure 4C. Dans les quatre cas, bien que la poignée 8 soit fixée au boîtier 3 par verrouillage de force grâce à sa déformation élastique et la pression exercée par celle-ci sur le contour extérieur 10 et dans les concavités 14,15 du boîtier 3, cette liaison est libérable, permettant de remplacer le boîtier 3 ou d'adapter l'orientation de la poignée 8 aux préférences d'autres utilisateurs.

**[0024]** La figure 5 illustre le boîtier 3 d'un applicateur 1 suivant un deuxième mode de réalisation. Bien que différent en détail, ce boîtier 3 est sensiblement analogue à celui du premier mode de réalisation et les éléments équivalents reçoivent les mêmes chiffres de référence sur les dessins.

**[0025]** Dans ce deuxième mode de réalisation, la partie intérieure 8a de la poignée 8, illustrée sur la figure 6 présente une âme 8a' en matériau relativement rigide, sur laquelle est surmoulé un matériau relativement souple formant aussi une partie alvéolaire 8b et la partie extérieure 8d présentant la surface de préhension 8c. Dans ce deuxième mode de réalisation, cette âme 8a' peut être formée par au moins une lame ou câble métallique, pliée en forme de C avec deux pattes se prolongeant dans les pattes longitudinales 8e, 8f de la poignée 8. Toutefois, d'autres matériaux, comme des polymères ou des composites, peuvent également être considérés pour cette âme 8a'. Le matériau relativement souple surmoulé sur cette âme peut notamment être un thermoplastique, permettant ainsi la production de la poignée par moulage-injection. Alternativement, toutefois, au moins une des protubérances pourrait être située sur le boîtier et la poignée présenter une concavité complémentaire.

**[0026]** Les éléments restants de la poignée 8 de ce deuxième mode de réalisation sont équivalents à ceux du premier mode de réalisation, et reçoivent donc les mêmes chiffres de référence que dans les figures représentant le premier mode de réalisation.

**[0027]** Les figures 7A et 7B illustrent comment le boîtier 3 suivant ce deuxième mode de réalisation présente aussi sensiblement le même contour extérieur dans un premier plan de coupe longitudinal et dans un deuxième plan de coupe longitudinal perpendiculaire au premier.

**[0028]** Les figures 8A à 8D illustrent, de manière analogue aux figures 4A à 4D, comment la poignée 8 de ce deuxième mode de réalisation peut donc aussi être fixée de manière libérable suivant les mêmes orientations que dans le premier mode de réalisation.

**[0029]** Quoique la présente invention ait été décrite en se référant à des exemples de réalisation spécifiques, il est évident que des différentes modifications et changements peuvent être effectués sur ces exemples sans sortir de la portée générale de l'invention telle que définie par les revendications. En particulier, quoique l'invention ait été décrite par rapport à un applicateur manuel à ruban

porteur, elle est également applicable à d'autres types d'applicateurs, y compris, par exemple, ceux comprenant un réservoir interne de matière fluide et un embout d'application poreux. En outre, des caractéristiques individuelles des différents modes de réalisation évoqués peuvent être combinées dans des modes de réalisation additionnels. Par conséquent, la description et les dessins doivent être considérés dans un sens illustratif plutôt que restrictif.

## Revendications

- Applicateur manuel (1) pour l'application d'une matière sur un substrat tel qu'une feuille de papier, ledit applicateur manuel (1) comprenant :

un boîtier (3) présentant, dans un premier plan de coupe et au moins un deuxième plan de coupe différent du premier plan de coupe et non parallèle au premier plan de coupe, un même contour extérieur (10), lesdits premier et deuxième plans de coupe étant sensiblement alignés avec un axe longitudinal (Z) du boîtier (3) ;  
 un embout d'application (6) en saillie au-delà d'une ouverture avant (7) du boîtier (3), présentant un bord avant (6a) sensiblement droit ; et une poignée (8) en forme de C avec deux pattes longitudinales (8e, 8f) et un segment transversal de liaison (8g) reliant des extrémités proximales desdites pattes longitudinales (8e, 8f) ;  
 l'applicateur manuel étant **caractérisé en ce qu'au moins un desdits plans de coupe est sensiblement parallèle audit bord avant (6a) de l'embout d'application (6)** et **en ce que** ledit contour extérieur (10) du boîtier (3) dans chacun des premier et deuxième plans de coupe est apte à être logé à pression dans un contour intérieur (9) de la poignée (8), permettant ainsi la fixation de la poignée (8) sur ledit boîtier (3) dans une première orientation, dans laquelle la poignée (8) est orientée dans le premier plan de coupe, et alternativement dans au moins une deuxième orientation, différente de la première orientation, et dans laquelle la poignée (8) est orientée dans le deuxième plan de coupe.

- Applicateur manuel (1) suivant la revendication 1, dans lequel ledit contour extérieur (10) du boîtier (3) est sensiblement symétrique.
- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications 1 ou 2, dans lequel lesdits premier et deuxième plans sont sensiblement perpendiculaires l'un à l'autre.
- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant au moins

une protubérance sur l'un de la poignée (8) et du boîtier (3) et une concavité sur l'autre de la poignée (8) et du boîtier (3) pour encliquer la poignée (8) sur le boîtier (3).

- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ladite poignée (8) comprend une partie alvéolaire (8b) interposée entre ledit contour intérieur (9) et une surface de préhension (8c) de la poignée (8).
- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ladite poignée (8) est apte à être fixée de manière libérable sur ledit boîtier (3).
- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ladite poignée (8) comprend un premier matériau plus rigide et un deuxième matériau plus souple.
- Applicateur manuel (1) suivant la revendication 7, dans lequel le premier matériau forme une âme (8a') de la poignée (8).
- Applicateur manuel (1) suivant la revendication 8, dans lequel ledit premier matériau est métallique.
- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications 7 ou 8, dans lequel lesdits premier et deuxième matériaux de la poignée (8) sont coinjetés.
- Applicateur manuel (1) suivant l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant, à l'intérieur du boîtier (3), une bobine d'alimentation (4) d'un ruban porteur d'un film à transférer sur ledit substrat et une bobine de récupération (5) du ruban porteur.
- Applicateur manuel (1) suivant la revendication 11, dans lequel ledit film est un film correcteur.

## Patentansprüche

- Handapplikator (1) zum Applizieren eines Materials auf ein Substrat, wie beispielsweise ein Blatt Papier, wobei der Handapplikator (1) Folgendes umfasst:  
 ein Gehäuse (3), das in einer ersten Schnittebene und mindestens einer zweiten Schnittebene, die sich von der ersten Schnittebene unterscheidet und nicht parallel zu der ersten Schnittebene ist, die gleiche äußere Außenkontur (10) aufweist, wobei die erste und die zweite Schnittebene im Wesentlichen mit einer Längsachse (Z) des Gehäuses (3) ausgerichtet sind;  
 eine Applikationsspitze (6), die über eine vorde-

- re Öffnung (7) des Gehäuses (3) hinausragt und eine im Wesentlichen gerade Vorderkante (6a) aufweist;  
 einen C-förmigen Griff (8) mit zwei Längsschenkeln (8e, 8f) und einem Querverbindungssegment (8g), das die proximalen Enden der Längsschenkel (8e, 8f) verbindet;  
 wobei der Handapplikator **dadurch gekennzeichnet ist, dass** mindestens eine der Schnittebenen im Wesentlichen parallel zu der Vorderkante (6a) der Applikationsspitze (6) ist und dass die Außenkontur (10) des Gehäuses (3) in jeder der ersten und zweiten Schnittebenen unter Druck in einer Innenkontur (9) des Griffes (8) untergebracht werden kann, wodurch die Befestigung des Griffes (8) an dem genannten Gehäuse (3) in einer ersten Ausrichtung ermöglicht wird, in der der Griff (8) in der ersten Schnittebene ausgerichtet ist, und alternativ in mindestens einer zweiten Ausrichtung, die sich von der ersten Ausrichtung unterscheidet, und in der der Griff (8) in der zweiten Schnittebene ausgerichtet ist.
2. Handapplikator (1) nach Anspruch 1, wobei die Außenkontur (10) des Gehäuses (3) im Wesentlichen symmetrisch ist. 25
3. Handapplikator (1) nach einem der Ansprüche 1 oder 2, wobei die erste und die zweite Ebene im Wesentlichen senkrecht zueinander stehen. 30
4. Handapplikator (1) nach einem der vorstehenden Ansprüche, umfassend mindestens einen Vorsprung am Griff (8) oder am Gehäuse (3) und eine Konkavität am Griff (8) oder am Gehäuse (3) zum Einrasten des Griffes (8) am Gehäuse (3). 35
5. Handapplikator (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, wobei der Griff (8) einen wabenförmigen Abschnitt (8b) aufweist, der zwischen der Innenkontur (9) und einer Grifffläche (8c) des Griffes (8) angeordnet ist. 40
6. Handapplikator (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, wobei der Griff (8) dazu geeignet ist, um lösbar an dem Gehäuse (3) befestigt zu werden. 45
7. Handapplikator (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, wobei der Griff (8) ein erstes, steiferes Material und ein zweites, weicheres Material umfasst. 50
8. Handapplikator (1) nach Anspruch 7, wobei das erste Material einen Kern (8a') des Griffes (8) bildet. 55
9. Handapplikator (1) nach Anspruch 8, wobei das erste Material metallisch ist.
10. Handapplikator (1) nach einem der Ansprüche 7 oder 8, wobei das erste und das zweite Material des Griffes (8) coinjiziert sind.
- 5 11. Handapplikator (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, umfassend im Inneren des Gehäuses (3), eine Zuführspule (4) eines Trägerbandes eines auf das Substrat zu übertragenden Films und eine Rückgewinnungsspule (5) des Trägerbandes.
- 10 12. Handapplikator (1) nach Anspruch 11, wobei der Film ein Korrekturfilm ist.
- 15 **Claims**
1. Manual applicator (1) for applying a material to a substrate such as a sheet of paper, said manual applicator (1) comprising:  
 a housing (3) having, in a first section plane and at least a second section plane which is different from the first section plane and not parallel to the first section plane, the same outer contour (10), said first and second section planes being substantially aligned with a longitudinal axis (Z) of the housing (3);  
 an application tip (6) which projects beyond a front opening (7) of the housing (3) and has a substantially straight leading edge (6a); and  
 a C-shaped handle (8) having two longitudinal arms (8e, 8f) and a transverse connecting segment (8g) which connects proximal ends of said longitudinal arms (8e, 8f);  
 the manual applicator being **characterized in that** at least one of said section planes is substantially parallel to said leading edge (6a) of the application tip (6), and **in that** said outer contour (10) of the housing (3) is suitable for being press-fitted into an inner contour (9) of the handle (8) in each of the first and second section planes, thus allowing the handle (8) to be attached to said housing (3) in a first orientation in which the handle (8) is oriented in the first section plane, and alternatively in at least a second orientation which is different from the first orientation and in which the handle (8) is oriented in the second section plane.
  2. Manual applicator (1) according to claim 1, wherein said outer contour (10) of the housing (3) is substantially symmetrical.
  3. Manual applicator (1) according to either claim 1 or claim 2, wherein said first and second planes are substantially perpendicular to each other.
  4. Manual applicator (1) according to any of the pre-

ceding claims, comprising at least one protrusion on  
one of the handle (8) and the housing (3) and a re-  
cess on the other of the handle (8) and the housing  
(3) for snap-coupling the handle (8) to the housing  
(3). 5

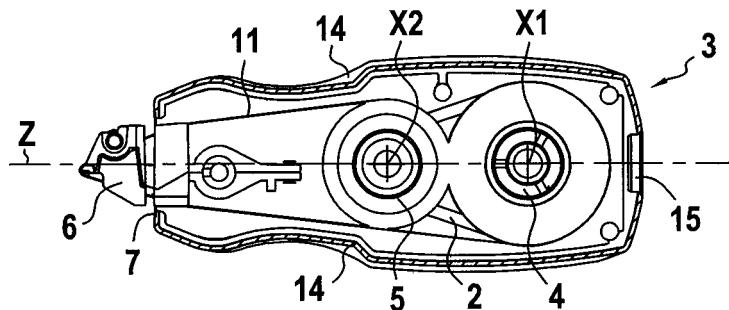
5. Manual applicator (1) according to any of the pre-  
ceding claims, wherein said handle (8) comprises an  
alveolate portion (8b) positioned between said inner  
contour (9) and a gripping surface (8c) of the handle 10  
(8).
6. Manual applicator (1) according to any of the pre-  
ceding claims, wherein said handle (8) is suitable for  
being releasably attached to said housing (3). 15
7. Manual applicator (1) according to any of the pre-  
ceding claims, wherein said handle (8) comprises a  
first, more rigid material and a second, more flexible  
material. 20
8. Manual applicator (1) according to claim 7, wherein  
the first material forms a core (8a') of the handle (8).
9. Manual applicator (1) according to claim 8, wherein 25  
said first material is metal.
10. Manual applicator (1) according to either claim 7 or  
claim 8, wherein said first and second materials of  
the handle (8) are co-injected. 30
11. Manual applicator (1) according to any of the pre-  
ceding claims, comprising, inside the housing (3), a  
supply reel (4) for a carrier tape of a film to be trans-  
ferred onto said substrate, and a recovery reel (5) 35  
for the carrier tape.
12. Manual applicator (1) according to claim 11, wherein  
said film is a corrective film. 40

40

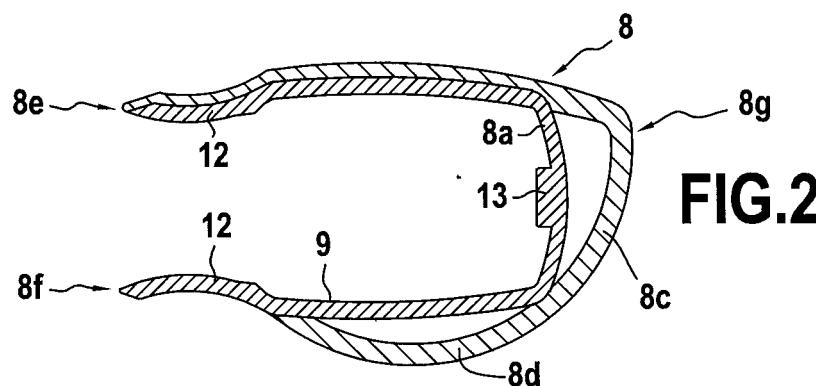
45

50

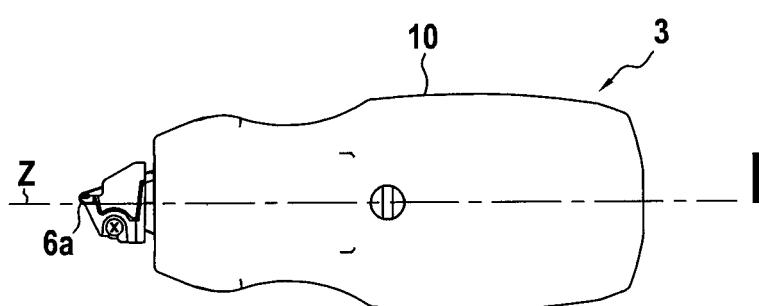
55



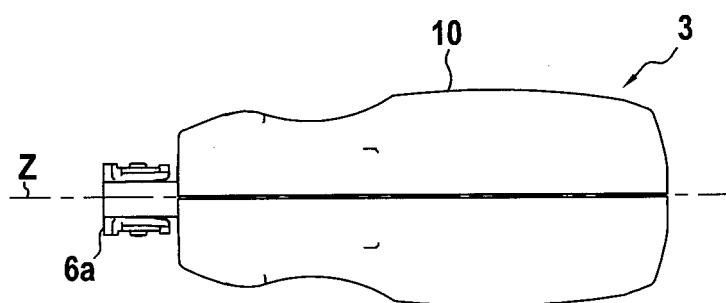
**FIG.1**



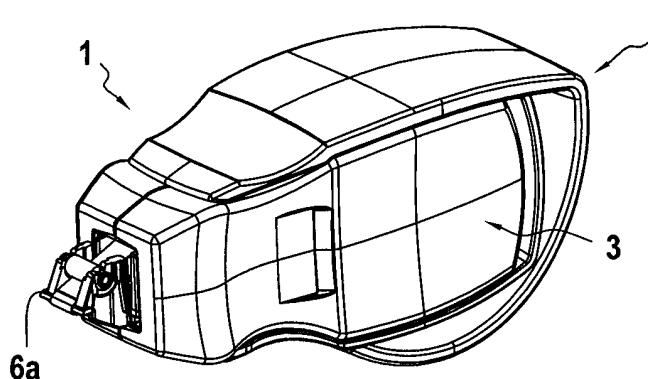
**FIG.2**



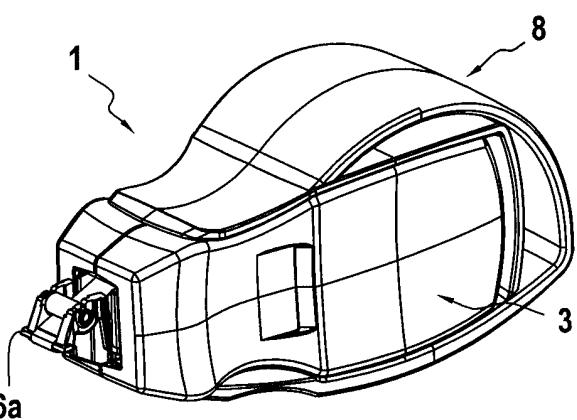
**FIG.3A**



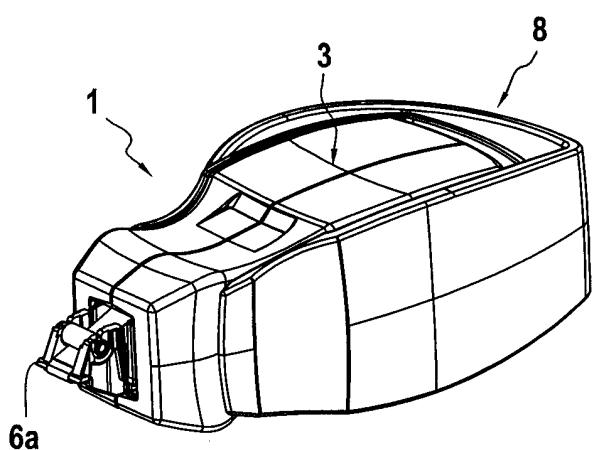
**FIG.3B**



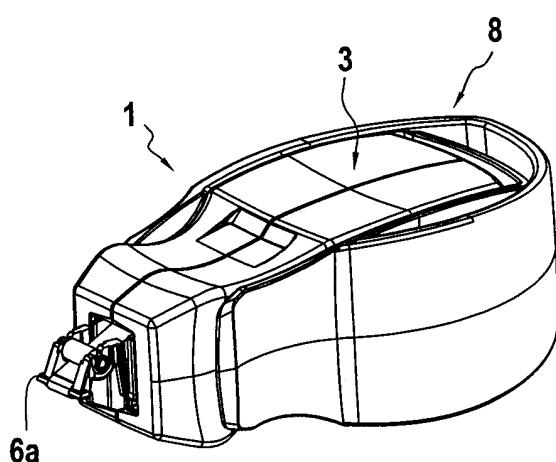
**FIG.4A**



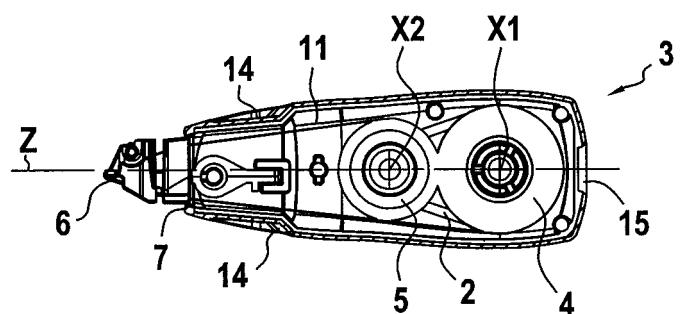
**FIG.4B**



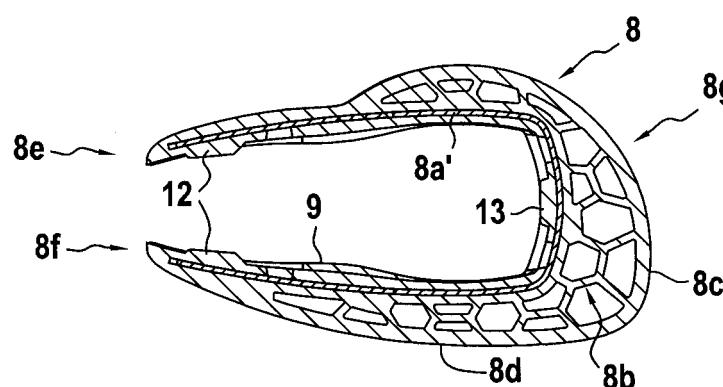
**FIG.4C**



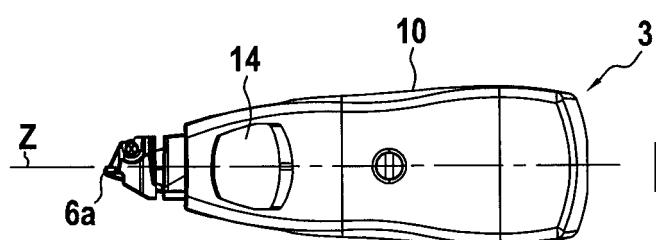
**FIG.4D**



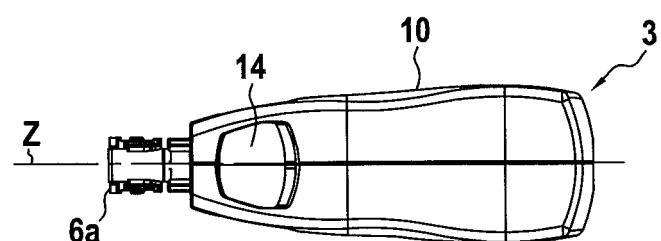
**FIG.5**



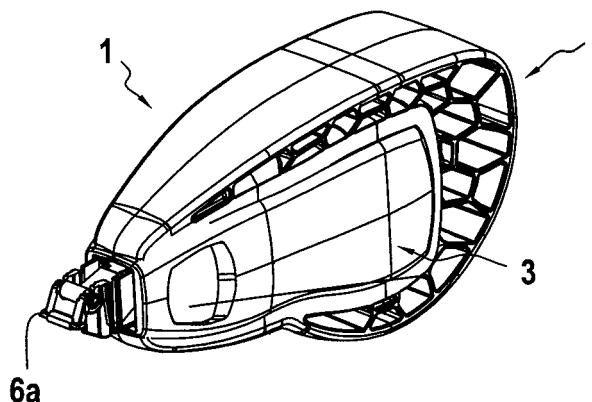
**FIG.6**



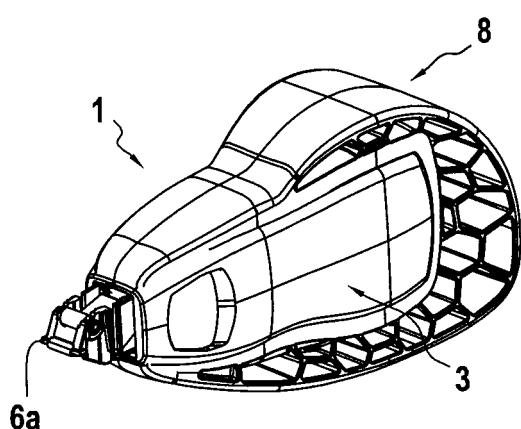
**FIG.7A**



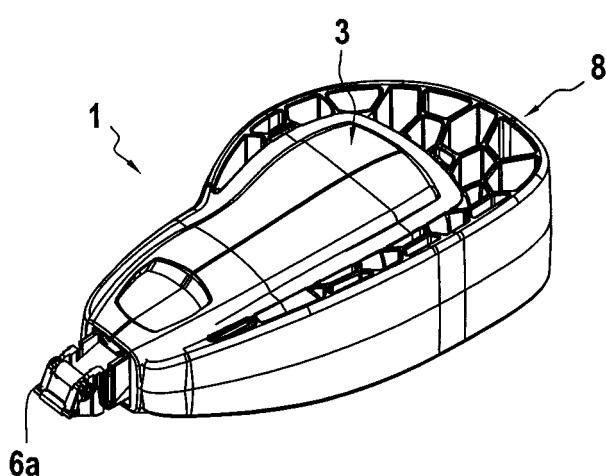
**FIG.7B**



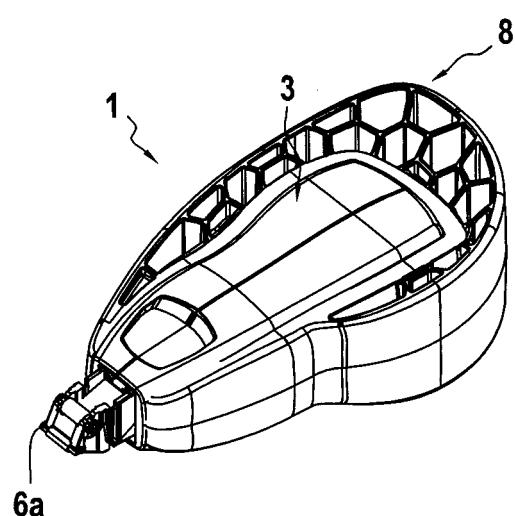
**FIG.8A**



**FIG.8B**



**FIG.8C**



**FIG.8D**

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- JP H09300886 A [0004]
- JP H11170775 B [0004]